



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2022

Présents : Mmes Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, François BONHOMME, Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY, Bertrand LEMOIGNE, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Yannick SERIN

Procuration : Mme Brigitte CASADO-JAILLET a donné procuration à Mme Laurence ARTERO-MOREL
Mme Jocelyne PY a donné procuration à Mme Sophie LAUX-ROBERT
M. Philippe LORINQUER a donné procuration à M. Stéphane BEDEL
M. David HURTADO a donné procuration à M. Yves LEGUAY

Absent : Mme Stéphanie GAUTIER
M. Pierre TROUCHE

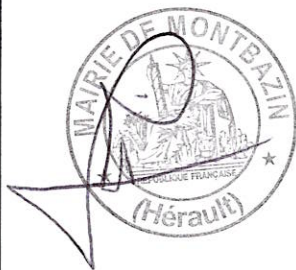
Secrétaire de séance : Jean-Claude PINTÉGNÉ

Nombre de Membres
En exercice : 23
Présents : 17 + 4 proc.
Votants : 21

Date convocation
08/12/2022
Date d'affichage
08/12/2022

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 14/12/2022

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Remplacement d'un membre non élu du CCAS suite à démission

M. le Maire informe que, suite à la démission de Mme Sandie FABRE il convient de nommer un nouveau membre non élu pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS, et propose la candidature de Mme Claudine BARTHOD.

Il propose donc la composition suivante :

- Josian RIBES, Président,
- Jean-Claude PINTÉGNÉ, Laurence ARTERO MOREL, Marjorie RIBES, Jocelyne PY, élus,
- Claudine BARTHOD, professionnelle dans le domaine du social et de la formation,
- Thérèse ARTIÈRES, représentante des personnes âgées,
- Geneviève CASADO, membre d'une association dans le secteur de l'insertion.

Il est rappelé que Mme Sophie NITSCH, étant démissionnaire également, la recherche de nouvelles candidatures est en cours pour procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la nomination de Mme Claudine BARTHOD pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20221213-2022-DELIB-81-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2022

